



**PREFECTURE  
DE PARIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°75-2022-104

PUBLIÉ LE 7 FÉVRIER 2022

# Sommaire

## **Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale**

75-2022-02-04-00009 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté

075-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun (2 pages)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-02-04-00009

Arrêté directorial modifiant l'arrêté  
075-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant  
la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun



**Arrêté directeur modifiant l'arrêté n°75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

**Le Directeur général  
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6147-1, R.6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 13 novembre 2013 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-011 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté DG n° 75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 modifié fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté de la directrice générale du Centre national de gestion du 11 janvier 2022, plaçant Mme Vanessa FAGE-MOREEL en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directrice des services centraux de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, directrice des ressources humaines à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Vu l'arrêté directeur n° ANA 401 2022 – 01 0010 du 27 janvier 2022 chargeant Madame Laetitia BUFFET de l'intérim de la direction de l'audit, de l'inspection, de la médiation et de l'évaluation, en sus de ses fonctions compter du 17 janvier 2022.

Vu l'arrêté directeur n° ANA 401 2022 01 0012 du 1<sup>er</sup> février 2022 chargeant Madame Stéphanie DECOOPMAN directrice générale adjointe, de l'intérim du poste directrice économique, financière, de l'investissement et du patrimoine, en sus de ses fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

Vu l'arrêté directeur n° ANA4012022010011 du 1<sup>er</sup> février 2022 chargeant Monsieur Milan LAZAREVIC de l'intérim du poste de directeur de la recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les universités et les organismes de recherche, en sus de ses fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> février 2022.

**Arrête :**

**Article 1**

L'article 1er de l'arrêté n°75-2020-06-05-012 du 5 juin 2020 susvisé est modifié comme suit :

- Pour la Direction des ressources humaines (DRH) :

**Madame Vanessa FAGE-MOREEL ;**

- Pour la Direction de l'audit, de l'inspection, de la médiation et de l'évaluation (DAIME) :  
**Madame Laetitia BUFFET, par intérim ;**

- Pour la Direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine (DEFIP) :  
**Madame Stéphanie DECOOPMAN, par intérim ;**

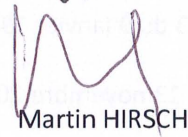
- Pour la Direction de la recherche clinique, de l'innovation, des relations avec les universités et les organismes de recherche (DRCI) :  
**Monsieur Milan LAZAREVIC, par intérim ;**

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le

04 FEV. 2022



Martin HIRSCH